

Mot croisé

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											

Horizontal

- 1. Ce mois-ci / Être en possession de quelque chose
- 3. Synonyme de diminuer / Isabelle
- 5. Qui participe à quelque chose
- 7. À l'intérieur de
- 8. Plier à la troisième personne du singulier au passé simple
- 9. Qui accumule l'argent en réduisant ses dépenses
- 11. Lorsque l'on doit une dette

Vertical

- 1. Pente très raide
- 2. Siège pour plusieurs personnes
- 3. Appareil de détection
- 4. Habitude sociale que l'on doit respecter
- 5. Notre nouvel employé s'occupera des ___
- 7. Culture de l'érable
- 9. Accepter / Elles organisent un bingo le 23 avril
- 11. Remettre en fonction

SUDOKU

	9			2			3	8	
		1							
		3	8		5		9		
	8	6			7				
		9	6	3			7		
	3	2	1		4		5	9	6
	1	8	7	6	9			2	5
6	2	5			1		8	7	9
9			2	5	8		1		

Mot croisé mars

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1	M	A	R	S		E	P	A	V	E	S
2	O			U			R		I		
3	T			E	Q	U	I	N	O	X	E
4	E		B		U		N		L		C
5	U		O		E		T		E		O
6	R	I	V	I	E	R	E		T	E	L
7			I		R		M				O
8	L	Y	N	X			P	O	I	N	G
9	O				B		S		V		I
10	B	U	D	G	E	T			R		E
11	E				C		A	V	E	C	



L'INFO



MOT DE LA MAIRESSE

Gitane Michaud

Bonjour à vous citoyens et citoyennes,

Comme le disait bien nos grands-mères : « en avril ne te découvre pas d'un fil ». Nous souhaitons tous le retour à la chaleur et la fin des caprices de dame Nature. Le doux nectar des érables se laisse désirer ce printemps, espérons que nos acériculteurs auront une belle récolte cette année.

Le conseil se joint à moi pour offrir nos sympathies au conseiller Steeve Michaud et sa famille pour le décès de son père.

Bref résumé de la réunion du 4 avril :

- Notre responsable du service Les Jeunes Pousses, Pamela Heppell, supervisera le terrain de jeux cet été ;
- La municipalité recherche un manoeuvre 40/h semaine, à l'année. Le salaire est à discuter. Les candidatures doivent avoir une bonne forme physique ainsi qu'un permis de conduire valide.
- Suivi égout, quelques personnes seront contactées pour vérifier leur puit artésien. C'est normal, le dossier avance bien et ils veulent vérifier la qualité et la quantité d'eau.



- Les chemins de traverse sont interdits aux poids lourds ainsi que la route de la rivière noire.
- Le budget participatif est toujours en vigueur, venez proposer vos idées de projets.

Félicitation pour l'activité du brunch et tire sur la neige, ce fut une belle réussite.

À très bientôt,
- Gitane Michaud

Des nouvelles de notre municipalité

BUDGET PARTICIPATIF CITOYEN

N'oubliez pas que vous avez jusqu'au jeudi 11 mai pour inscrire un projet.

Critères d'admissibilité des projets :

- Remplir le formulaire d'inscription ;
- Ne dépasse pas 12 000\$;
- Être réalisable sur les terrains municipaux ;
- Vise le bien commun. Un projet ne peut ni servir des intérêts privés ni être réservé à un seul groupe ;
- Réalisable durant l'année 2023 ;
- Doit s'inscrire dans les champs de compétences de la municipalité ;
- N'interfère pas dans les projets déjà en cours de la municipalité ;
- Ne représente pas un risque pour la sécurité de la population.

* Des formulaires d'inscription sont disponibles au bureau municipal. Pour plus d'information, écrivez au cgagne@mitis.qc.ca ou appelez au 418-775-8266.



NOUVEL EMPLOYÉ À LA MUNICIPALITÉ

La municipalité a désormais un employé destiné aux loisirs.

Il s'agit de Thomas Fugère. Il a plusieurs expériences dans différents types de loisirs comme les sports et les arts. Il a notamment une expertise dans les activités de plein air.

Il aura pour mandat de superviser le camp de jour estival, d'organiser des événements et d'assurer la concertation dans le milieu des loisirs municipaux.

Ce projet est issu d'un travail d'équipe entre Saint-Charles-Garnier, Saint-Gabriel-de-Rimouski et Les Hauteurs. En effet, il sera en poste pour les 3 municipalités. 15 heures par semaine seront réservées à notre municipalité. Ce partage s'inscrit dans un souhait des responsables municipaux de cesser les guerres de clochers et de développer notre territoire avec solidarité.

BINGO DE L'AFÉAS

L'AFÉAS organise un bingo-cadeaux le 23 avril 2023 à la salle du Club de l'âge d'or. L'activité commence à 13h30.

BABILLARD

PERMIS DE BRÛLAGE : La municipalité peut vous donner un permis de brûlage si vous avez des branches, des feuilles, des matériaux de constructions exempt de produits toxiques (pas de bardeaux d'asphaltes, de pneus ou de plastiques/caoutchoucs). Il est important d'avertir la municipalité et de prévoir un endroit assez loin des bâtiments et des forêts ainsi que de ne pas faire un feu trop gros. Choisir une journée sans vent et placer un arrosoir près de votre feu. Si les pompiers sont appelés à vous rendre chez vous et que nous ne sommes pas au courant, vous devrez payer la facture pour le déplacement. Merci de votre compréhension. Pour plus d'informations ou pour faire une demande de permis de brûlage, vous pouvez appeler au 418-775-8266. Le permis est gratuit.

CALENDRIER

Prochaines séances du conseil :
- 2 mai
- 6 juin

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Si vous souhaitez tondre du gazon 1 fois par semaine au Lac des Joncs, vous pouvez contacter Aimé Charest au 581-801-0221.

Les cours d'arts martiaux se donnent le mardi et le jeudi. Ils sont à la salle municipale dès 19h. Les cours sont offerts par Dave Bernier.

PROJETS EN COURS

- Lac des Joncs
- Secteur résidentiel
- Municipalité nourricière
- Politique environnementale
- Route des vélos
- Budget participatif citoyen
- Rénovation du saisonnier
- Nouvel édifice municipal
- Planification stratégique
- Plans et devis pour les égouts
- Plusieurs autres à venir !

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1



Un nouveau service voit le jour dans notre région. Il s'agit du SARL, un service d'aide à la recherche de logement et des solutions offert à l'ensemble de la population dans le contexte actuel de pénurie de logement. Ce service est entièrement gratuit et ouvert à tous. Il permet de recevoir des informations et un accompagnement dans vos démarches de recherche de logement en La Mitis.

☎ (418) 740-2574
 ✉ sarl@omhlamitis.ca
 📍 Sarl Mitis



Pour obtenir un espace publicitaire, vous n'avez qu'à contacter la municipalité au 418-755-8266 ou au cgagne@mitis.qc.ca

	½ page	1 page
1 parution	10\$	15\$
6 parutions	30\$	50\$
12 parutions	50\$	75\$



MUNICIPALITÉ
 LES HAUTEURS



OFFRE D'EMPLOI MANOEUVRE MUNICIPAL

Description de l'emploi :

La personne titulaire de l'emploi devra effectuer une variété de tâches manuelles diversifiées. L'été, elle entretiendra les terrains municipaux. L'hiver, elle déneigera entre autres la patinoire. De plus, l'employé.e participera aux projets de développement et de loisirs de la municipalité. Finalement, l'individu procédera à de petites réparations.

Conditions de travail :

- 40 heures par semaine
- Poste permanent
- Salaire à discuter

Exigences :

- Permis classe 5
- Capacités manuelles
- Disponibilité
- Autonomie
- Polyvalence
- Sens de l'initiative
- Ouverture d'esprit
- Bonne forme physique

Dates importantes :

- Date limite : 27 avril
- Début d'emploi : 8 mai



Pour transmettre votre C.V. ou obtenir des informations

📍 50, rue de l'Église
 ☎ 418-775-8266
 ✉ leshauteurs@mitis.qc.ca



LA MUNICIPALITÉ SERA ACTIVE CETTE ANNÉE ENCORE

Soyez à l'affût, la municipalité a une tonne de projets pour cette année.

Encore une fois, la priorité sera accordée aux projets de loisirs sportifs. Ainsi, sentier pédestre, terrain de tennis, volleyball de plage, pour ne nommer que ceux-ci, sont à l'ordre du jour. Nous avons également obtenu des soumissions pour la construction d'une scène extérieure.

Une fois ces projets démarrés, nous pourrions nous pencher sur des sujets également importants comme le logement, l'accès à l'alimentation, la santé mentale, l'éducation populaire, l'environnement, les infrastructures, etc.

Avec l'inflation et différentes nouvelles problématiques, la municipalité souhaite être un acteur clé pour améliorer les conditions de vie des gens.

Évidemment, ces projets sont dispendieux. Plusieurs de ces projets dépendent d'aides financières de la MRC de la Mitis, du gouvernement du Québec, du gouvernement du Canada ainsi que d'organismes.

L'ÉTÉ EST DE RETOUR DANS LES ÉCOCENTRES

Grand ménage de printemps, travaux sur le terrain, faire une ride de char : toutes les raisons sont bonnes pour profiter du retour à l'horaire d'été à l'Écocentre de La Mitis. Vous pouvez y apporter, de façon non exclusive :

- les matériaux de construction ;
- les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.) ;
- les encombrants (mobilier, électroménagers, etc.) ;
- les appareils électriques et électroniques ;
- les pneus (48 pouces et moins) ;
- les résidus domestiques dangereux (Peinture, teinture, batteries, etc.) ;
- les résidus verts tels les branches. Les feuilles et le gazon coupé peuvent être apportés au printemps et à l'automne ;
- plus encore !

Afin d'assurer le bon fonctionnement, il est recommandé de trier vos matières avant de les apporter et de bien sécuriser votre chargement afin d'éviter de perdre des morceaux en chemin. Sur place, suivez les consignes des employé.e.s afin d'assurer un tri à la source de qualité nécessaire pour la valorisation des matières.

Dans La Mitis, votre Écocentre est situé au 428, avenue Roger-Marcoux. L'accès se fait par le chemin Perreault Est, près de l'aéroport. À partir du 25 avril, les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8h00 à 16h45 et le samedi de 8h00 à 15h45.

* Texte provenant de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis

